

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille recrute

un enseignant contractuel

Champ disciplinaire : THEORIE ET PRATIQUES DE LA CONCEPTION ARCHITECTURALE ET URBAINE
dans le cadre de la formation professionnelle continue (FPC)

pour le deuxième semestre de l'année universitaire 2024-2025

Candidature avant le VENDREDI 10 janvier 2025 à MINUIT

Adresse administrative et géographique de l'affectation
École nationale supérieure d'architecture de : Marseille
Adresse : 2, place Jules Guesde 13003 MARSEILLE

Profil de poste

Charges pédagogiques et scientifiques :

Enseignements à assurer :

L'enseignant[e] interviendra en formation professionnelle continue (FPC) à hauteur de 112 h réparties comme suit :

- en studio de projet de S4 pour 100 h équivalent TD ;
- En cours théorique S8 pour 12 h équivalent TD.

- Projet : 100 h. Ce studio a lieu obligatoirement le vendredi (environ 4 ou 5h) et deux ou trois samedis. Un voyage pédagogique sera organisé en plus dont la date est à définir.

-Cours théorique S8 12 h

Ce cours sera fait de manière hybride le samedi et en distanciel pour les corrections individuelles.

PROJET

En licence, le nouveau programme mis en place depuis septembre 2024 articule plusieurs disciplines autour du projet avec une thématique commune par semestre, et avec une progressivité sur les territoires abordés et les programmes.

S3 : géographie et ressource, s'installer dans un site, le petit édifice. Territoire rural ou peu urbanisé.
Comprendre une topographie, l'essence de chaque matériau. Dessin à la main et maquettes.

- Croisement STA et ATR

S4 : vivre ensemble, tissu urbain matière de nos villes. Petit équipement et espace public associé. Village ou petite ville.

Comprendre un tissu urbain ou villageois. Analyse typo-morphologique, usages ; petit édifice utilisant deux matériaux, trame, portée.

- Croisement VT, SHS et ATR

S5 : Habiter la ville dense. Habitat collectif en ville dense. Marseille centre.

Aller vers une plus grande complexité urbaine, lecture sociologique d'un quartier. Explorer les notions d'Habitat et d'intérieur Projeter le logement aux différentes échelles, y compris les espaces extérieurs La trame comme outil de conception du logement. La mise en oeuvre de la façade et l'écriture architecturale et plastique.

- Croisement STA et VT

S6 : La dimension politique de l'équipement urbain – Équipement dans de l'existant en ville. Marseille ville.

Comprendre les territoires en mutation, les enjeux politiques, les inégalités socio-spatiales. Développer un regard critique. Faire avec l'existant. Penser un équipement en lien avec son espace public et comprendre son impact socio-urbain et climatique.

- Croisement STA et ATR

Le sujet de projet S4 FPC dont il est question ici est donc le petit équipement et l'espace public associé dans un village ou une petite ville, un site constitué donc mais relativement facilement appréhendable par l'analyse cartographique, ses liens avec le paysage environnant, etc. Le programme relativement simple veillera surtout à créer des liens vertueux avec l'espace public dans lequel il prendra place, une petite halle de marché sur place par exemple ou une maison commune.

L'enseignement croisé avec le champ Ville et Territoire permettra d'aborder le site par différents types d'analyses : ambiances, typo-morphologique, usages, etc.

Une attention particulière sera portée aux préexistences du site et un soin particulier, au choix des matériaux répondant aux enjeux de la soutenabilité et à la qualité de mise en oeuvre de ces matériaux. L'accent sera si sur le travail en maquette aux différentes échelles.

L'équipement et l'espace public afférent". C'est l'occasion d'aborder un programme mixte et complexe qu'il faut décrypter voire réécrire. Le projet (équipement + espace public) est considéré dans une temporalité longue permettant de questionner les notions de transformation, de réversibilité et de mutualisation des structures. Il permet de questionner la capacité des formes et des dispositifs dans leurs permanences urbaines et architecturales, apportant un nouvel éclairage sur les questions de soutenabilité.

Une attention particulière est portée aux préexistences du site (le bâti mais aussi les usages, la culture, l'Histoire qui se rattachent à un lieu), aux liens pérennes établis avec le contexte et au sens spécifique que cela donne au projet. Le projet est le révélateur, voire le ré-activateur du lieu dans lequel il s'implante. En ce sens, le choix du site constitue un engagement. Les liens avec différents acteurs du territoire, institutionnels ou associatifs, participant à la fabrique de la ville sont aussi abordés dans la compréhension fine du contexte. Les relations entre l'équipement et la ville sont pensés à différentes échelles s'imbriquant : de la place, au quartier et à l'espace métropolitain.

La question des matériaux, de leur mise en oeuvre constructive et des ambiances architecturales est abordée comme une des entrées dans le projet, favorisant une approche écologique de l'acte de construire.

Objectifs : Expérimenter une organisation spatiale simple et liée à des usages, articuler échelle architecturale et échelle urbaine. Capacité à développer une pensée constructive. Capacité à communiquer ses intentions par le dessin, la maquette et l'oral.

THÉORIE

En master, les étudiants de FPC sont mélangés à la formation initiale en projet et se retrouvent pour le séminaire et les cours de théorie.

Il pourra s'agir d'un cours de théorie composé en partie d'analyses de références architecturales mises en perspectives de lectures théoriques afférentes.

Ce cours aura obligatoirement lieu le samedi mais pourra comporter des formats hybrides de correction individuelle en distanciel pour les partîtes individuelles.

Formation professionnelle continue (FPC)

L'ENSA-Marseille est l'une des 5 ENSA à proposer un cursus en formation professionnelle continue (FPC- Profil), sur 4 années avec un recrutement tous les 2 ans. La FPC-Profil est ouverte aux personnes engagées dans la vie active, ayant une activité professionnelle dans le domaine de l'architecture et souhaitant obtenir le Diplôme

d'Etat d'Architecte. Le cursus complet jusqu'au Diplôme d'État d'Architecte s'organise en 4 ans.

Les objectifs de la formation FPC sont les suivants :

Les enseignements des 2 cycles assurent une progressivité des acquisitions : savoirs et savoirs-faire et une complexité croissante des programmes et des sites. La licence est basée sur un apprentissage des fondamentaux et un déconditionnement de certains réflexes acquis dans la vie professionnelle. Le master est le développement d'une posture et d'une trajectoire personnelle avec un choix des enseignements de projet dès le S7.

Pour des questions d'emploi du temps, tous les cours de la FPC sont concentrés le vendredi (8h-20h) et un samedi par mois.

Spécificité de la Formation Professionnelle Continue

Le candidat devra se positionner sur les spécificités de la pédagogie à mettre en place pour d'adresser à ce public particulier d'adultes venant d'horizons professionnels divers avec des niveaux de compétences inégaux.

Obligations de service :

Le poste correspond à un service d'enseignement de 100 heures de travaux dirigés et 12 h de cours de théorie pour le second semestre, non comprises les autres obligations de service. En effet, est obligatoire notamment la préparation des cours, les corrections, la participation aux jurys et, le cas échéant, aux réunions pédagogiques.

Le calendrier des interventions est déjà prévu/dates impératives à respecter

Environnement professionnel

L'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires regroupe l'ENSA•Marseille, l'Institut d'Urbanisme & d'Aménagement Régional d'Aix-Marseille Université, l'antenne de Marseille de l'École Nationale Supérieure du Paysage. Seule école d'architecture en PACA, l'ENSA•M accueille 1100 étudiant.e.s de toute la France, dont la Corse. En réponse aux enjeux contemporains, elle forme des architectes capables d'un engagement politique par l'architecture. Des partenariats l'ancrent dans son territoire, offrant des terrains contrastés aux travaux menés dans ses formations :

. Licence. Chaque année est teintée par un thème (*Géographie, Ressources, Politique*) décliné dans les semestres, chacun ayant 4 Unités d'Enseignements (*Projet, Représentations, Construction, Vision du monde*).

. Master. Une thématique transversale *Repenser les processus de projet* explore 4 axes (*Prendre soin de l'existant, Spécificités des territoires, Habiter demain, Ressources & écosystèmes méditerranéens*). Les semestres sont composés de studios associés à des TD exploratoires pluridisciplinaires, de séminaires recherche, de cours de théorie, de cours d'environnement professionnel.

. Doctorat. Il est organisé par le DREAM et rattaché à l'ED 355 *Espaces, Cultures, Sociétés* - AMU.

L'ENSA•M a aussi une alternance, un double-cursus architecte-ingénieur, **une** Formation Professionnelle Continue, une Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en Nom Propre.

L'ENSA•M souhaite développer des formations et enseignements communs à l'IMVT.

Outre la recherche fondamentale, l'ENSA•M développe la recherche-action, la recherche-crédation et la recherche par projet. Elle accueille deux laboratoires aux équipes constituées d'enseignant.e.s-chercheur.e.s, d'ingénieur.e.s de recherche, de membres extérieurs et de doctorant.e.s.

. INAMA est centré sur l'époque contemporaine (du XIX^e siècle à nos jours) et l'aire régionale méditerranéenne. Il aborde les questions de productions doctrinales et de projets à diverses échelles, déclinant une thématique générale sur les rapports entre dynamiques globales et locales, avec notamment : la construction contemporaine du territoire urbain et métropolitain, les transferts et adaptations des normes et modèles, la construction des postures méditerranéistes, les jeux d'acteurs entre experts et politiques, les doctrines et pratiques d'identification et d'intervention sur les patrimoines.

. Project[s] aborde la question du projet dans les disciplines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage, des arts, de l'ingénierie et du design. Il étudie les savoirs en actes dans le projet et cherche à déterminer sous quelles formes ils sont sollicités et produits. Cette approche disciplinaire comme interdisciplinaire du projet se développe à travers 4 axes : *Pédagogie réflexive du & pour le projet ; Territoires & objets multiscales en projet ; Ambiances,*

environnement & projet ; Faire œuvre : art & projet architectural.

Quelques enseignant.e.s-chercheur.e.s sont membres d'autres laboratoires.

Liaisons

hiérarchiques :

Directrice et directeur

adjoint de l'école

Liaisons

fonctionnelles :

Ensemble de la communauté enseignante, chercheurs et personnel administratif

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Localisation à Marseille, sur le site de L'IMVT ; respect impératif de l'emploi du temps.

Profil de l'enseignant recherché

Architecte,

Une expérience dans le domaine du projet architectural est souhaitée

Une expérience antérieure dans l'enseignement est vivement souhaitée.

Avoir acquis une expérience d'enseignement universitaire ou en école de l'architecture ou avoir développé une pensée théorique du projet

Être doté d'une capacité à s'intégrer dans une équipe et à animer des synergies pluridisciplinaires

Titres, diplômes et compétences requis (fournir les justificatifs)

- être titulaire du diplôme d'architecte avec une vraie culture constructive, diplômes universitaires souhaités
- justifier obligatoirement d'une solide expérience professionnelle, hors enseignement, de praticien en matière de réalisations architecturales de 3 ans au minimum, en particulier dans le domaine de la maîtrise d'œuvre, dans les 5 années qui précèdent le premier janvier du recrutement
- avoir acquis une expérience d'enseignement universitaire ou en école de l'architecture de plusieurs années en France voire à l'étranger dans les 2 cycles et en ayant développé une capacité d'enseignement pratique et théorique du projet. Une expérience au sein d'une formation continue serait appréciée.
- être doté d'une capacité à s'intégrer dans une équipe et à animer des synergies pluridisciplinaires
- avoir obligatoirement un emploi principal

Nature et durée des contrats :

- Contrat d'agent contractuel de l'ENSA-Marseille
- Ce contrat est limité à 6 mois du 1^{er} février 2025 au 31 juillet 2025.
- Base de la rémunération brute mensuelle : 1472,97 € brut (avant prélèvement à la source)

Qui contacter ? :

Dossier de candidature

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- Une lettre de motivation.
- Une note pédagogique relative à la spécificité de l'enseignement du projet et de la théorie dans les écoles d'architecture développée au regard du projet d'établissement & pédagogique de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille (3 pages maximum).
- Un CV faisant ressortir ses expériences professionnelles d'architecte, ses références (diplômes, publications, enseignement, recherche), ses réalisations et sa situation professionnelle actuelle.
- Une copie des diplômes
- Une attestation d'activité principale depuis 3 ans au minimum (hors enseignement)

Une copie de la carte nationale d'identité

Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature complets doivent être adressés à : recrutement@marseille.archi.fr

avant le VENDREDI 10 janvier 2025 à MINUIT

Après examen des dossiers par le jury, les candidats dont les dossiers seront présélectionnés seront auditionnés à l'école pour un début de contrat le 1^{er} février et un début d'enseignement le 3 février et fin le 30 juin 2025.

Carole Lenoble, responsable de la formation professionnelle continue:
carole.lenoble@marseille.archi.fr

Camille Madinier, responsable des ressources humaines :
camille.madinier@marseille.archi.fr